MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Frank Kiefer à Annie Kuhn, Vito Manalé à Nicolina Scariano, Thomas J. Aites à Vve Smith, John F. Miller à Annie Conlin, Thomas Edward Whalen à Olivia Lapouble, Antonio Repetto à Joséphine Olympe McClelland, Adolphe J. Castanedo à Mary L. Dorn, John C. Roberts à L. Olivia Inbau, Pasquale Palmisano à Rosa Allo, Edward Morrison à Mary Knox, Joseph Henry Stevens à Joséphine Jones.

NAISSANCES—Mmes A. Daugherty, une fille; T. W. Clew, une fille; A. J. Moyman, un garçon; A. Eckelman, un garçon; W. B. Pursell, un garçon; C. Newfield, un garçon.

DÉCÈS—H. D. Gogreve, 11 mois, 450 Audubon; Vve Margaret Lyrol, 80 ans, 1823 Annonciation; P. Singer, 34 ans, 1400 Sud Remparts; E. J. Rogers, 2 mois, 2530 Laurel; Pauline E. Aubin, 24 ans, 832 Orléans; F. Schwartz, 35 ans, Jackson, Lne; Anna Jackson, 38 ans, 2251 Nord Johnson; Rosa Monnet, 52 ans, 1709 St Antoine; J. Robinson, 28 ans, 716 avenue de la Louisiane; enfant du sexe masculin de Mme M. Biri, 3 jours, 1610 Annette; Latonia B. Hodge, 5 mois, 2263 N. Villeré; Lottie Lewis, 47 ans, 323 N. Liberté; Vve Thomas J. McMahon, 72 ans, 1019 Melpomène; P. Deffès, 80 ans, 1352 Camp; enfant du sexe féminin de Mme Michel Dutzey, 2 semaines, 3718 Chartres; Vve Rosa P. Curtiss, 53 ans, 1539 avenue de la Louisiane; McKinly Alexander Jackson, 5 ans, 2927 Howard; John Lewis, 75 ans, 4722 Royale; W. Williams, 10 ans, Nouveau Bassin; Mme Armand St-Amand, 33 ans, Grand Route St-Jean; J. Melançon, 42 ans, Hôpital de Charité; Addie White, 28 ans, 2036 Troisième.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:
Salli Strauss, Annie Ryan.
Demande d'émancipation:
Catherine Rauschkolb.
En liquidation:
Strauss V. Bremer.
Joseph Catanzaro vs Ed C. Stoddard, réclamation de $300.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Willis Chatman, Willie Galvin, méfaits Eug. McCarthy, blessure: Tony Belato, Tony Dominique, actes de violence.

Envoyés devant la Cour criminelle:
Ike Jones, J. Levy, vol; Joséphine Washington, Theodore Phillips, larcin; Charles De Boissy, port d'arme cachée.

Acquittée:
Florence Lucas, actes de violence.
Trouvés coupables:
Emanuel Johnson, L. W. Debat, attaque.

FAITS DIVERS

HOTEL DE VILLE.

On s'est plaint à qui de droit de ce que quelques-unes des compagnies des cars n'obéissent pas à l'ordonnance qui leur enjoint d'arroser leurs voies. La récente sécheresse a produit de vrais tourbillons de poussière au bord des voies très fréquentées, les rendant insupportables. M. le conseiller Dickson a enregistré une plainte à ce sujet, hier matin. Agissant comme secrétaire privé, M. Buddecke a notifié M. le chef de police Journée d'avoir à prendre les mesures nécessaires pour forcer les compagnies à se conformer à l'ordonnance.

La convention d'Alexandrie se tiendra lundi et mardi prochain, 28 et 29 avril. On s'attend à ce que le comité législatif du conseil nous quitte dimanche pour participer aux délibérations de cette convention. Le président Shields est actuellement à New York, mais on pense qu'il arrivera à temps pour se joindre à ses collègues du comité, faisant avec eux le voyage.

Seebold devant le juge Gill.

Le capitaine Richard Walsh a, hier matin, accusé Randall Seebold d'avoir assassiné le Chinois Yee Lee. Randall n'a pas perdu son assurance devant le juge Gill, à la cour criminelle de cité, et il se prétend non coupable. On l'a incarcéré sans lui accorder le bénéfice d'une caution. Conduit au premier poste de police, il a refusé de répondre à aucune des questions qu'on lui a posées, assumant qu'il saurait prouver son innocence le moment venu.

Le capitaine Walsh et les détectives Dale et Roche n'ont pu retrouver chez l'accusé le couteau qu'il disait avoir aiguisé le jour mentionné par Hartdegan et Sconza.

Seebold assure qu'il a posé à terre ce couteau et s'en est servi dans son jardin, puis l'a emporté dans la maison, où on doit le retrouver.

Or, on a montré aux officiers une fourchette qu'on disait s'appareiller au couteau dont Seebold se servait pour son jardin. Ce couteau comparé à la fourchette ne lui ressemble point.

Une paire de lunettes cassées a été trouvée; mais quoiqu'un Chinois affirme, après examen, qu'elles ont appartenu à Yee Lee, les officiers n'attachent pas grande importance à ce fait, comme preuve.

Le capitaine Walsh, hier matin, a su qu'un frère de l'accusé a dit que c'était lui qui avait cassé un couteau en s'en servant pour tuer une tortue. Ce couteau a été montré à l'officier; c'est un couteau ordinaire qui ne ressemble en rien à celui qu'on a retiré du dos de l'infortuné Yee Lee. La cuisinière de Seebold, qui est à son service depuis trois mois, dit qu'elle n'a jamais vu d'autres couteaux que ceux qu'on a montrés aux officiers lundi soir.

Hier matin, le coroner Richard et ses commis ont cherché un fusil à aiguiser qui a été pris dans la maison du défunt; on leur avait dit que son manche était semblable à celui du couteau que le Chinois avait dans le dos; on a cherché avec soin et ce fusil n'a pas été trouvé. Mr le coroner Richard et le capitaine Walsh disent que ces deux manches n'ont aucune ressemblance d'après eux.

La police ne renonce pas à l'opinion par laquelle Mamie Boisseau aurait eu connaissance du meurtre et y aurait aidé. Il n'y a pas eu ni effraction, ni bruit, ce qui donne à supposer que les assassins sont entrés comme des visiteurs amis. Lee était habillé de ses seuls vêtements de dessous quand il a été tué.

Appel réclamé.

L'avocat de Jos. M. Lee, convaincu et condamné à deux ans de pénitencier pour avoir essayé de mettre en circulation un faux billet signé indûment d'un nom d'emprunt, a sollicité du juge Baker l'appel de la décision obtenue.

Accident fatal.

Théodore Smith, un enfant de 9 ans domicilié rue Joséphine, 2400, a été victime d'un accident fatal hier après-midi, vers cinq heures. Smith s'était accroché à une charrette qui passait à l'angle des rues Magnolia et Joséphine, et en courant après son chapeau que le vent avait emporté il s'est jeté devant le car No 24 de la ligne St-Charles, en charge de l'électricien Jos. Pillipo. Ce dernier n'a pas eu le temps d'arrêter son car et le pauvre enfant a été écrasé sous les roues. L'ambulance a été promptement mandée, mais l'enfant était mort avant l'arrivée des étudiants.

Tentative de suicide.

Hier matin à onze heures et demie Pierre Mercier, un charpentier âgé de 26 ans, a attenté à ses jours en sa demeure rue Alvar, 1125, en se tirant une balle de revolver dans la bouche et une autre au côté gauche. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

Mercier était seul dans la maison lorsqu'il s'est tiré, sa femme s'était absentée une heure avant.

Incendie.

Un peu avant cinq heures hier matin, un incendie a éclaté dans la demeure de Charles Stretzinger, rue S. Remparts, 1101. Les dommages ont été insignifiants.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Lingots de cuivre volés.

Joe Parker et William H. Arnold, des jeunes gens, ont été accusés du vol de lingots de cuivre volés vendredi soir dans un des cars de la Southern Pacific Railroad. Cent lingots de cuivre, pesant environ 19,795 livres, ont été enlevés, ce qui semble indiquer que le nombre des individus impliqués dans cette affaire doit comprendre plus de deux hommes, car il ne suffit pas de prendre une telle quantité de lingots, il faut aussi trouver moyen de les transporter.

Parker et Arnold ont été arrêtés hier matin au coin des rues Gaiennié et Magasins. Il s'étaient proposé de prendre 16 lingots de 185 livres chacun dans l'entrepôt de Schwartz. Non seulement ils exécutèrent ce projet, mais le cuivre fut délivré. A 11 heures le tout fut transporté lundi soir à l'entrepôt; le cuivre fut enterré dans le fleuve dans 2 pieds d'eau du côté du Couvent de l'Ursulines.

Les hommes chargés de ce transfert sont allés hier matin chercher leur salaire. Ils sont tombés entre les mains des agents Rainey et Exnicios. Arnold était au bureau dans l'entrepôt, et Parker attendait au dehors; chaque officier prit un des prisonniers, les conduisant au lieu poste de police, et les accusant de vol. Quand les officiers auront terminé leur enquête, les prévenus comparaîtront devant le juge Aucoin.

Parker et Arnold nient leur culpabilité. Le premier demeure coin des rues Huitième et Saratoga; le second est venu ici en janvier; il venait de Houston et demeure vers la rue S. Liberté.

Les officiers ne doutent pas que d'autres voleurs soient impliqués dans cette affaire, et que plusieurs ne pourront leur échapper. Cent sept lingots ont été pris dans un car vendredi soir, mais sept ont été mis de côté et probablement transportés dans un bateau loué.

Plus tard Arnold a fait des aveux à la police et dit qu'il n'avait pas pris part au vol. Il devait recevoir $5 pour transporter le cuivre depuis le bas de la ville jusqu'à destination et recevoir un tant pour cent sur le montant de la vente. Il dit aussi que la bande est organisée et se compose de quatre hommes.

Accompagnés des détectives Rainey et Exnicios, Arnord et Parker sont allés à Jefferson et sur la levée, où Arnold a désigné James Boland, alias Garibaldi, comme le chef de la bande. Si cela est, il est une bonne prise.

Un jeune homme du nom d'Albert Freret s'est rendu à la prison de paroisse hier après-midi et y a identifié Seebold et la femme Mamie Boisseau. Il prétend avoir vu les deux accusés en face du magasin de Yee Lee la nuit même du meurtre.

Innocentés.

Robert Knarf, de Saint-Louis, et Robert Fischer, de la Nouvelle-Orléans, accusés d'avoir attaqué et battu M. George A. Thomas dans sa pharmacie, située coin des rues Poydras et Saratoga, samedi soir, ont été renvoyés indemnes par le juge Gill, de la 1re cour criminelle. On les avait accusés de larcin peu important, mais l'accusation n'a pas été maintenue.

Knarf et Fischer prétendent que Thomas vendait de l'antikamnia contrefaite.

Condamnation évitée.

Le gamin Henry Moore, qui demeure 2929 rue Water, a été déchargé de l'accusation de méfaits commis avec préméditation. Il avait été allégué qu'il avait volé des traverses de fenêtres dans la vieille brasserie située entre les rues Neuvième et Tchoupitoulas.

Il nie sa culpabilité, et a donné les noms des gaminsqui ont commis ces déprédations. Un affidavit sera probablement fait contre celui qui, achetant ce butin, a bénéficié de ces vols et les a encouragés.

Vol d'un harnachement

Durant la nuit de lundi à mardi un voleur est entré dans l'écurie de Georges Schwartz, 1726 rue Toledano, et lui a volé un harnachement complet, estimé $30.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

En contravention.

La première arrestation faite au sujet de la nouvelle ordonnance concernant les cochers de voitures de location, date de la nuit de lundi à mardi, au dépôt du Louisville and Nashville. Ses dispositions ont conduit Pierre Testavient, demeurant 2921 rue S. Rempart, devant le recorder Marmouget, hier matin.

Les agents de police ont attesté qu'ils avaient plusieurs fois averti les cochers qu'ils ne devaient pas s'éloigner de leurs véhicules de plus de 10 pieds. L'avant-dernière nuit, Testavient s'est mis en contravention en s'éloignant d'au moins 40 pieds, et quand l'officier de police lui en a fait la remarque, il n'a reçu que des propos malsonnants comme remerciements. $10 ou 30 jours ont clos la discussion.

Triste fin.

Le journalier Edouard Mayweather, de couleur, travaillait sur le bateau "Beverly", qui stationne près du hangar à fruits de l'Illinois Central, déchargeant des bananes. Il fut pris à 2 h. 40 entre la locomotive d'un char à fret et le bumping post. Ce malheureux fut blessé gravement au corps et aux deux jambes. Transporté à l'hôpital il y est mort hier matin à 4 heures des suites de ses multiples blessures. Il demeurait coin des rues Bienville et Franklin.

Blessé par le shérif.

Un jeune mulâtre, Edgard Roche, de Donaldsonville, a été gravement blessé à la jambe par le député shérif Eugène Marrero, hier matin. Roche a été conduit à l'hôpital.

Sous caution.

Les deux nègres, Ike Jones et J. Lévy, ou Levy Jackson, demeurant 285 rue N. Franklin, accusés d'avoir attaqué un autre nègre, Dave Jackson, avec un révolver chargé, lui volant sa montre et sa chaine, le 3 avril, au coin des rues Douane et Franklin, ont obtenu une audition préalable, et ont été envoyés à une cour supérieure sous forte caution.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Eureka Homestead Society à Mlle C. L. Peters, une portion de terre bornée par les rues Baronne, Jackson, Dryades et Joséphine, $7,500.

Mme Emilie Fuxa à J. T. Miller, un terrain borné par les rues Liberté, Howard, St-André et Félicité, $1,200.

Mme W. J. Hogan à la People's Homestead Asso'n, un terrain borné par les rues Tulane, Gravier, Miro et Tonti, $800.

M. et Mme S. P. Nickells à Antonio Vienna, deux terrains bornés par les rues Marengo, Général Taylor, St Patrick et Remparts, $3,700.

Vve Louis Flechsig à Mme Caspar Bugdahl un terrain borné par les rues St-Louis, Roman, Conti et Prieur, $600.

H. H. Flospoller à Jacob Hoth, un terrain borné par les rues Barthelemy, Marais, Mazant et Urquhart, $700.

Mme Eliza Meurs à M. E. Meurs, deux terrains bornés par les rues Nashville, Eleonore, Market et Laurel, $915.

Vve Silas Ovialt et al à La Variété Asso., deux terrains bornés par les rues Canal, Dauphine, Douane et Bourgogne, $35,000.

L'acquéreur à J. A. Mercier, un terrain dans le même ilet, $17,500.

Sauvé.

Henry Russell est tombé à l'eau alors qu'il était sur le transport de bestiaux "Corozal", qui est en station au pied de la rue Calliope, hier matin. Il a dû la vie à Hiram Smith, qui demeure rue Constance, près Pleasant.

Mors aux dents.

A six heures, hier soir, un cheval attelé à une charrette appartenant à la New York Steam Dyeing Co. a pris le mors aux dents et, arrivé à l'angle des rues St Charles et Commune, s'est heurté à un fiacre appartenant à Ed. Moore, causant des dommages d'environ $50.

Attaqué par un fou.

Un jeune homme du nom de Jules J. Viosca, domicilié rue Nord Villeré, 1524, clouait un écriteau sur une maison de l'avenue Tulane, près Miro, hier après-midi, pour l'agent de propriétés E. A. Carrère, lorsqu'il a été attaqué par un fou du nom de Rosario Favalora, qui a tiré un coup de revolver sur lui. Viosca n'a pas été atteint mais son cheval qu'il avait laissé en face de la maison a été blessé au côté.

Favalora a été arrêté.

DÉCÈS

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé le 22 avril, à 4 45 heures A. M. à l'âge de 80 ans, le Sécétaire PIERRE DEFFES, natif de St D'Aude, Canton de Mélan, Département du Gers, France. Messieurs les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 23 avril 1902, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue du Camp, No 1352, entre Melpomène et Terpsichore.

Le Président,
J. M. VERGNOLE,

Le Secrétaire,
A. LE FRANÇOIS.

23 avril—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera chantée dans l'église St-Maurice jeudi prochain, 24 avril, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu ALFRED SARNIGUET. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son beau frère et de sa belle-sœur, M. et Mme St-Arroman.

23 avril—1f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 628 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 989.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

PETITES ANNONCES.

Demande—Une servante pour travail de maison, bons gages pour personne convenable. S'adresser à A. Arnaud, 1735 avenue St-Charles. 23 avril—1 sem

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, le 17 avril 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7 30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaussées pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.
18 av—19 au 13 mai inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7.30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture du fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Belge, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en roce, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 819 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.
25 mars—25 au 29 avril inclus.

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôte de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 8 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.0).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1|4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.
8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS,
CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avr—8 au 5 mai incl

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

AVIS.

A la prochaine session de la Législature d'Etat, un bill sera présenté pour rembourser à FRANK GOOTRYE, deux cent vingt deux $0|100 dollars payés à l'Etat pour achat et taxes de propriété foncière que l'Etat a omis de livrer.

FRANK GOOTRYE.
16 avr—1 m—mer

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE!!
CE SOIR
Matinées tous les jours, à 2 heures (lundi excepté)
Hilda Thomas et Lou Hall; Winchesman's Trained Bears; The Garrisons; Joe Flynn; Le petite Elsie; les frères Hoste; Annette Moore; Ahern et Patrick
Prix du soir—50c, 25c et 10c.
Matinées, tous les sièges réservés—25 cents.
Phone 1171. 20 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Matinées Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.
Baldwin-Melville Stock Co.,
Présentant une magnifique renaissance du grand rire de la saison dernière,
"All the Comforts of Home"
Décors entièrement nouveaux. Tous des favoris dans le personnel.
Jeudi, 24 avril, deux représentations, matinée et soir.
Grand bénéfice testimonial offert à M. MORRIS MARKS.
Prix—10, 20, 30, 50 cents.
Jeudi, Vendredi, Samedi, 1 2 et 3 mai avec Vendredi et Samedi, en matiné, "UNCLE TOM'S CABIN." 20avril—6f

FETE ANNUELLE
—DE LA—
New Orleans City Park Improvement Association,
Dimanche, 27 avril 1902.
Reproduction grandiose du
Carnaval de Venise, sur les Lacs.
CARNAVAL DE NEPTUNE.
Exhibition et manœuvre par les ST-JOSEPH'S CADETS ET JESUITS' CADETS.
Grande Représentation de Vaudeville
Sous la direction du Prof. John DeMar.
CONCERT MUSICAL
Par le Holy Cross Band et le Sporer's Military Orchestra, dans les deux pavillons.
DEDICATION DU PONT MEMORIAL DE LANGLES,
Par l'Hon. Chas. F. Claiborne.
Grands Feux d'Artifice!
Illuminations!
Et un grand nombre d'autres attractions.
Danse sur la Nouvelle Plateforme.
Musique par la Bande Militaire du Prof. Guth.
Entrée - - 25 cents
20avril—8f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER NEW CAMELIA.
Commençant le 17 avril 1902.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

AVIS
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY, Surintendant

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
1 nov 1901—1 an

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères.
8janv—

simplement une pièce rosse, votre comédie, fit-il; du haut scepticisme.

—Ou du bas.... Je vous ai prévenu qu'elle sera d'abord une pièce vécue.

—Trop vécue.... elle blessera.

—Qui?

—Mademoiselle, causons en camarades...

"Vous reculerez surtout votre pièce parmi la bourgeoisie?

—Pour les trois quarts.. Mais vous ne vous imaginez pas, que j'irai contre les idées bourgeoises?..... Au contraire..... Je suis assurée du succès, vous verrez..... Quoi qu'il en soit, vous avez accepté.... Vous faites l'architecte?

—Si j'avais su?....

Ils étaient sur le palier.

La jeune fille se retourna:

—C'est la carte forcée?

—Mon hésitation n'est qu'une plaisanterie.... Pour être franc, je crains de n'avoir pas le temps ..... J'ai beaucoup de travail, de cassement de tête.....

—Les répétitions auront lieu le soir, chez nous.... On prendra le thé après.... Vous êtes toujours libre le soir?

—Souvent, c'est vrai.

—Vous n'avez plus d'objection?

—Je n'en ai plus.

Ernestine descendit, légère, gracieuse, glissant le long de la rampe, sa main fine étroitement gantée.

Il ne la quittait pas de son regard chargé de dépit, de colère.

Qu'est-ce que c'était cette histoire de comédie de salon?

Serait-elle jouée, cette pièce, en tout cas ridicule?

Lui faisait-elle entendre tout bonnement, quitte à lui annoncer demain qu'on avait choisi autre chose, qu'elle le considérait comme une quantité négligeable, un de ces vulgaires coureurs de dots, dont elle se souciait d'autant moins, qu'elle avait, elle, de hautes visées?

Oui, il lui venait une rage contre cette fille, séduisante, qui l'attirait et le repoussait, qui eût fait une femme charmante, et dont la dot, malgré lui presque, restait son objectif.

Et il lui venait également, la résolution de la dompter, de la prendre, de la river à lui par un amour dont elle ne serait pas maîtresse, d'enchaîner à la sienne, sa vie.

Jusqu'alors, chaque fois qu'il avait voulu, il avait réussi.

Nulle résistance ne subsistait, qu'il s'attachait à briser.

Il était le vainqueur, le beau garçon à succès, l'homme destiné à arriver.... par les femmes.

Cette griffe l'avait pris, magique, qui change le cœur en un creuset d'où se trouve exclu ce qui n'est pas le métal luisant et hypnotiseur, par lequel on atteint à tout, jouissance et gloire, — la griffe d'or à la fois cruelle et pleine de volupté, croquant tous les mirages dans l'acuité de son implacable pression, l'avait bien saisi pour ne plus le lâcher.

Il aurait la fille et la dot.

Et soudain, à peine arrivé au bas de cet escalier, la jupe doublée de soie de la jeune fille frémissant sur le tapis qui couvrait les marches, elle se détendit brusquement, cette griffe.

Une impression bizarre de douceur et d'appréhension, cette appréhension qui touche au remords, l'envahit.

Il voyait entre lui et elle, une très vague image de femme, de toute jeune fille, au pur profil de vierge, à la simple robe noire de mérinos, aux mains d'enfant, avec au doigt gauche un anneau fragile, un fil d'or orné d'un myosotis, quelque bague de première communion, le seul bijou d'Andrée Hellin.

Y avait-il place encore, dans ce cœur où vibrait de toute son intensité l'ambition, dans le creusait où se mouvait le lingot brillant, formé sous l'étreinte aiguë desséchant toutes les fibres, — pour ce qu'on appelle un sentiment?

La sœur du petit employé, auquel il s'intéressait, la fille de la pauvre veuve de Saint-Mandé, y réveillait ce qui n'était pas mort, ce qui ne meurt point: la faculté d'aimer.

Et Roger eut un mouvement de tête de côté, l'ébauche d'un geste pour repousser la vision.

Il sentait une fois encore, que ce serait un crime de dire à cette enfant, ce mot peut-être qu'elle attendait:

—Je t'aime.

Ils arrivaient sous le vestibule.

La réalité le reprit.

Suivant mademoiselle Truchon, il pénétra dans la loge, où le père et le fils entraient dix minutes avant eux.

On échangea encore quelques phrases et l'architecte s'en alla.

M. Truchon éprouvant le besoin de descendre avec Bonenfant, pour s'assurer du fonctionnement du calorifère, les deux jeunes gens restèrent seuls près de la concierge.

Ernestine remettait sa voilette devant une glace.

Son frère, placé de façon à voir la grande porte, fixait obstinément les yeux de ce côté.

Il eut un mouvement qui décelait sa satisfaction, lorsque apparut Mireille, son rouleau à musique d'une main, relevant sa jupe de l'autre, ses cheveux ressemblant à de l'or pâle, ébouriffés sous son petit canotier.

La veille, à la même heure, déjà on s'était vu, on s'était parlé.

Aujourd'hui la jeune fille devait dire, après avoir demandé conseil à son professeur, ce qu'elle comptait chanter à la fameuse soirée, où elle aurait sa place comme les autres artistes, — et peut-être la meilleure place.

—Ah! vous voilà, mademoiselle.... Je me proposais, s'ils refusaient de m'attendre, de laisser partir mon père et ma sœur .... Je voulais savoir dès aujourd'hui.....

—Ça n'aurait donc pas été aussi bon demain? fit-elle souriante.

Elle oubliait avec la mobilité de son âge, et de son naturel très gai, dès qu'une diversion se présentait, la préoccupation, le chagrin où la mettait l'arrestation de Mme Vallurier.

Elle ne demandait même qu'à sortir de cette préoccupation, souffrant trop, car elle était bonne et aimait vraiment cette jeune femme, si simple, si affectueuse pour elle.

La jeunesse attire la jeunesse.

Mireille, trop intelligente pour pour ne pas garder ses distances lorsqu'il le fallait, sentait jusqu'où elle pouvait aller, avec les enfants du "proprio."

Ils ne lui en imposaient pas du tout—le père pas davantage du reste.

Et du moment qu'ils la traitaient en artiste, elle n'avait besoin de faire aucun salamalec.

Ernest répondit, souriant comme elle, et en s'inclinant:

—Je voulais vous voir aujourd'hui.

—Bien aimable...Je crois que je vous chanterai quelque chose de "Manon."

—Cela vous ira à merveille, déclara Ernestine, aussi aimable que son frère, et se retournant vers celle qu'entre eux ils appelaient: la petite Bonenfant.

—Vous serez, affirma Ernest, quand vous aurez enlevé votre premier prix, la plus délicieuse Manon qu'ait jamais eue l'Opéra Comique.

—Oh! mon premier prix!

—Vous en doutez?

—On voit bien que vous ne savez pas ce qu'est le Conservatoire.

—Parbleu! je m'en doute: des passe droits, des injustices, des cabales....

—Il faut des protections auprès des membres du jury..... Moi, je n'en ai pas.

—Déjà cependant, on vous a admise d'emblée.

—Parce qu'on n'a pas pu faire faire autrement.

—Eh bien, cette fois encore, on ne pourra faire autrement..... Vous décrocherez la timbale, je vous le prédis....Premier prix du Conservatoire!

—Avant, il me faut le second .....pas si vite, je suis trop jeune.....Je compte cette année sur un premier accessit, l'autre sur un prix, le second....et la troisième année sur le premier ....On ne marche pas plus vite, à moins de cas exceptionnels.... Et on a raison, quelques dispositions que l'on ait, on n'arrive pas à bien chanter avant plusieurs années d'études sérieuses, comme on les fait dans nos classes.....

—Ce n'est pas pour rire, alors?

—C'est-à-dire que c'est infernal, il faut du tempérament pour y résister.....

—Quand même, dit mademoiselle Truchon, ce doit être bien agréable....J'aurais aimé cela, si je m'étais senti autre chose que des dispositions ordinaires.

—Vous chantez, mademoiselle?

J'ai un filet de voix qui n'est pas désagréable....Je "dis" plutôt.

— Le chant, dit son frère, à moins d'être doués comme vous, mademoiselle Mireille, est surtout une affaire de diction... Tu t'en tires très bien....tu es même remarquable....

—Mon frère! mon frère!

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et c'est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.